

# FICHE SIGNALÉTIQUE



Date d'émission : 02-juil.-2015

Date de révision : 02-juil.-2015

Version 1

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

<b>Nom du produit</b>	Dawn Professional Dish Detergent
<b>ID du produit:</b>	96663951_PROF_NG
<b>Type de produit</b>	Produit fini - usage professionnel uniquement
<b>Utilisation recommandée</b>	Entretien de la Vaisselle
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
<b>Fabricant</b>	Procter & Gamble Professional 2 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202  Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5  1-800-332-7787
<b>Adresse de courriel</b>	pgsds.im@pg.com
<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:

<b>Catégorie de danger</b>	
<b>Lésions oculaires</b>	Catégorie 2B
<b>Liquides inflammables</b>	
<b>mot indicateur</b>	Avertissement
<b>Mentions de danger</b>	Provoque une irritation oculaire
<b>Pictogrammes de danger</b>	Aucun
<b>Conseils de prudence - Prévention</b>	Se laver les mains soigneusement après manipulation
<b>Conseils de prudence - Réponse</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

En cas d'ingestion  
Boire un ou deux verres d'eau

**Conseils de prudence - Entreposage** Aucun

**Conseils de prudence - Élimination** Aucun

**HNOC (danger non classé autrement)** Aucun

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Sulfuric acid, mono-C10-16-alkyl esters, sodium salts	-	No	68585-47-7	10 - 15
Amine oxides, C10-16-alkyldimethyl	-	No	70592-80-2	1 - 5
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	-	No	68585-34-2	1 - 5
Ethanol	-	No	64-17-5	1 - 5

### 4. PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si l'irritation persiste.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
<b>Ingestion</b>	Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

#### Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire.

**Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre chimique, CO <sub>2</sub> , mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Aucun.
<b>Danger particulier</b>	Aucun connu.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Aucun.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Avis pour les agents d'intervention d'urgence** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

### Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

**Produits incompatibles** Aucun connu.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	No. CAS	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Ethanol	64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	Mexico: TWA 1000 ppm Mexico: TWA 1900 mg/m <sup>3</sup>

Nom chimique	No. CAS	Alberta	Quebec	Ontario TWAEV	British Columbia
Ethanol	64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

### Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
S'assurer une ventilation adéquate

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

**Équipement de protection individuelle**

<b>Protection des yeux</b>	<b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> Aucun équipement de protection particulier requis
	<b>Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):</b> Utilisez des lunettes de protection
<b>Protection des mains</b>	<b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier
	<b>Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):</b> Gants de protection
<b>Protection de la peau et du corps</b>	<b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> Aucun équipement de protection particulier requis
	<b>Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):</b> Porter un vêtement de protection approprié
<b>Protection respiratoire</b>	<b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> Aucun équipement de protection particulier requis
	<b>Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):</b> En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique @20°C</b>	Liquide	
<b>Aspect</b>	bleu	
<b>Odeur</b>	parfumé	
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>NOTE</b>
<b>pH</b>	8.7 - 9.3	
<b>point de fusion/congélation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>point d'éclair</b>	46.111 - 57.2 °C / 115 - 135 °F	Le produit est une solution aqueuse contenant <= 24% d'alcool et > 50% d'eau
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité relative</b>	1	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	100%	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité, cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Teneur en COV (%)</b>	Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>réactivité</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Matières à éviter</b>	Aucun en particulier.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	aucun en utilisation appropriée.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

#### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Aucun effet connu.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet connu.
<b>Ingestion</b>	Aucun effet connu.
<b>Contact avec les yeux</b>	Irritant pour les yeux.

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Toxicité aiguë</b>	Aucun effet connu.
<b>corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Aucun effet connu.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Irritant pour les yeux.
<b>Sensibilisation de la peau</b>	Aucun effet connu.
<b>Sensibilisation des voies respiratoires</b>	Aucun effet connu.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucun effet connu.
<b>Effets neurologiques</b>	Aucun effet connu.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucun effet connu.
<b>Toxicité pour le développement</b>	Aucun effet connu.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun effet connu.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucun effet connu.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucun effet connu.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Aucun effet connu.
<b>Risque d'aspiration</b>	Aucun effet connu.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun effet connu.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par la peau	CL50 par inhalation
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	68585-34-2	>2001 mg/kg	-	-

## 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

**Persistance et dégradabilité**                      Aucun renseignement disponible.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité** Aucun renseignement disponible.

**Autres effets néfastes** Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Traitement des déchets

**Déchets des résidus / produits non utilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Codes Californie déchets dangereux<sup>331</sup>  
(non-ménage de réglage)**

### 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Réglementations fédérales des Etats-Unis

##### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

##### **CERCLA**

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	No. CAS	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Extremely Hazardous Substances RQs	CERCLA/SARA 302 TPQ
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	

#### **Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit contient la substance suivante (s) qui sont soit considérés comme des polluants atmosphériques dangereux (PAD) ou de COV par la Loi sur la qualité de l'air:

Nom chimique	No. CAS	CAA (Clean Air Act) - 1990 Hazardous Air Pollutants
Phenoxyethanol	122-99-6	X

#### **Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	No. CAS	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
--------------	---------	----------------------------	--------------------------	------------------------------	------------------------------

Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	-	X
------------------------------	-----------	---------	---	---	---

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

**Réglementations des Etats**

Nom chimique	No. CAS	New Jersey
Ethanol	64-17-5	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Ethanol	64-17-5	X
Phenoxyethanol	122-99-6	X
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	X

**Inventaires internationaux****ÉTATS-UNIS**

Not applicable.

**Canada**

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

**Légende**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LCPE** - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**HMIS Ratings**

risque pour la santé	2
Inflammabilité	2
Danger physique	0

**NFPA Ratings**

risque pour la santé	2
Inflammabilité	2
Instabilité	0

**Date d'émission :** 02-juil.-2015

**Date de révision :** 02-juil.-2015

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**End of SDS**